

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU ROÉÉ
DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ
POUR L'ANNÉE TARIFAIRE 2012-2013
DOSSIER R-3776 -2011
Le 12 octobre 2011

1. PGEÉ

Généralités - PGEÉ

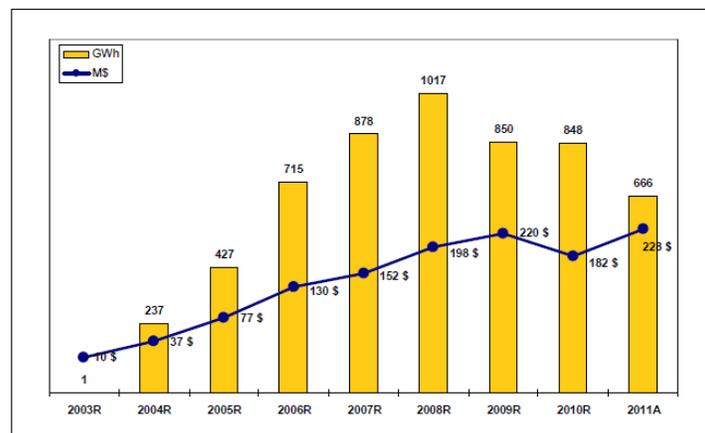
Références :

- i) B-0044, HQD-8, doc-8, p.10/58, Figure 2.1
- ii) R-3740 - HQD-8, doc-8, p.8/63, Figure 2.1
- iii) B-0045, HQD-8, doc-8a, p.5/45, tableau A-1
- iv) R-3740 - HQD-8, doc-8a, p.5/36, tableau A-1
- v) D-2011-28, par.[475]
- vi) B-0044, HQD-8, doc-8, p.6/58
- vii) R-3740, HQD-8, doc-8, p.9/36 tableau A-5
- viii) B-0045. HQD8, doc-8, p.9/45 tableau A-5

Préambule :

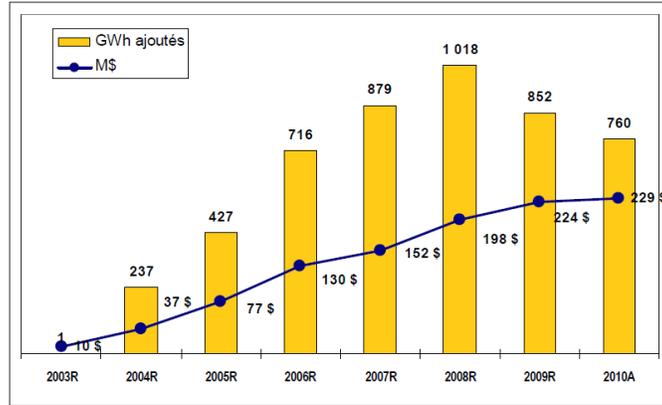
i)

FIGURE 2.1 : PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DU DISTRIBUTEUR SUR LA PÉRIODE 2003-2010



ii)

FIGURE 2.1 : PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DU DISTRIBUTEUR SUR LA PÉRIODE 2003-2010 ⁽¹⁾



iii)

TABLEAU A-1 : BUDGETS ANNUELS – PÉRIODE 2011-2015 (M\$)¹

Programmes et activités d'HQD	2011A ²	2012	2013	2014	2015	2003-2010 ³	2003-2015 ³
Marché résidentiel							
Diagnostic résidentiel	6	6	5	5	5	81	108
Mieux consommer - résidentiel	36	27	13	14	11	180	262
Rénovation énergétique - MFR	6	5	5	4	4	21	45
Volet social	3	3	2	2	2	10	22
Volet COOP	1	1	1	1	1	5	10
Volet OBNL	1	1	1		-	5	8
Volet privé - municipalités	1	1	1	1	1	0	5
Récupération de frigos et congélos énergivores	20	15	12	12	12	65	137
Remplacement de frigos - MFR	7	8	7	5	5	2	33
Géothermie	2	3	4	5	5	4	22
Pompes à chaleur	1	1				-	1
Récupération de la chaleur des eaux grises	0	6	7	7	7	-	27
Réseaux autonomes	0	0	0	0	0	3	3
Sous-total Marché résidentiel	79	70	53	51	49	335	638
Marché affaires - Commercial et institutionnel							
Produits efficaces	5	4	5	7	12	76	109
Diagnostiques - affaires	-	-	-	-	-	2	2
Approche clés en main	11	-	-	-	-	7	18
Recommissioning	0	0	1	1	1	0	3
OIEEB	54	67	92	100	105	-	420
<i>Petits clients affaires</i>	3	5	9	9	9	-	35
Commercial	22	29	31	40	43	-	165
Institutionnel	12	18	19	18	19	-	85
Nouvelle construction	16	17	34	33	35	-	135
Bâtiments HQD	1	4	1	1	0	7	13
Réseaux autonomes	0	1	1	-	-	0	2
Sous-total Secteur commercial et institutionnel	72	76	99	109	118	324	798
Marché affaires - Industriel							
Initiatives - systèmes industriels		-				86	86
OIEÉSI	39	47	43	61	59	97	345
Petites et moyennes industries	17	17	21	27	27	-	109
Grandes industries	21	29	23	34	32	97	236
Sous-total Secteur industriel	39	47	43	61	59	183	431
Innovations technologiques et commerciales							
Projets de R-D du LTÉ	5	5	5	5	5	13	38
IDÉE	1	1	1	1	1	4	9
PISTE	2	2	3	3	3	11	25
Soutien aux projets DUD	0	2	4	4	8	-	18
PADIGE-Démonstration						1	1
Sous-total Innovations technologiques et commerciales	8	10	13	13	18	28	90
Gestion de la consommation	1	1	1	1	1	0	4
Tronc commun							
Planification et conception	3	3	3	3	3	26	42
Consultation permanente	0	0	0	0	0	1	2
Évaluation	6	7	7	7	7	13	48
Suivi	1	1	1	1	1	17	22
Commercialisation	8	8	8	8	8	54	95
Réseaux autonomes	1	1	1	1	1	2	5
Sous-total Tronc commun	19	20	20	20	20	113	213
SOUS-TOTAL - Programmes et activités d'HQD	218	224	230	255	265	983	2 175
Contingence	5	5	5	6	6	-	26
Frais d'emprunt capitalisés	6	5	7	7	8	22	53
TOTAL - PGÉÉ	228	233	241	268	278	1 007	2 255

iv)

TABLEAU A-1 – BUDGETS ANNUELS – PÉRIODE 2003-2015 (M\$)¹

Programmes et activités (PAG)	2003 ²	2004 ²	2005 ²	2006 ²	2007 ²	2008 ²	2009 ²	2010 ²	2011 ³	2012 ³	2013 ³	2014 ³	2015 ³	2003-2009	2010-2015
Marché institutionnel															
Diagnostic institutionnel	0	0	0	0	12	12	12	12	12	12	12	12	12	48	120
Mission économique - Recherche	0	0	0	0	12	12	12	12	12	12	12	12	12	48	120
Recherche énergétique - NRE	0	0	0	0	12	12	12	12	12	12	12	12	12	48	120
Vente social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vente social - COOP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vente social - ORG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vente privé - institutions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche de ligne et logiciels énergétiques	0	0	0	0	18	18	18	18	18	18	18	18	18	72	180
Remplacement de ligne - NRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Distances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche à l'étranger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche de la valeur des éco. grilles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche subvention	0	10	20	20	44	72	88	12	70	71	82	82	81	206	660
Marché affaires															
Marché affaires	0	0	7	0	10	12	20	10	8	8	10	10	17	64	120
Diagnostic - affaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Approche site en main	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche marketing	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CRIS et CIREB	0	11	10	10	10	11	11	11	11	11	11	11	11	110	110
Initiatives - Marchés HCD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche subvention	0	11	10	10	10	11	11	11	11	11	11	11	11	110	110
Recherche Marché affaires	0	11	10	10	10	11	11	11	11	11	11	11	11	110	110
Innovations technologiques et académiques															
Projets de R-D du LITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CRIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche aux projets CUC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PROJETS DÉVELOPPEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche Innovation technologiques et académiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Division de la consommation															
Travaux scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participation et consultation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Consultation permanente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Évaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche subvention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche Travaux scolaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL - Programmes et activités (PAG)	0	20	70	127	140	140	218	221	310	308	377	366	368	600	1 704
Contingence															
Fonds d'appoint capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL - PGR	0	20	70	127	140	140	218	221	310	308	377	366	368	600	1 704

¹ Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondis.
² Réel. ³ Anticipé. ⁴ Inclut les dépenses de 2002.

v) «*Tenant compte du niveau d'incertitude entourant encore certains éléments de l'OIEÉB et de l'OIEÉSI, de certains retards observés et du fait que le prestataire de services retenu pour l'OIEÉB devra combiner le développement et la conception du programme pour les secteurs commercial et institutionnel, la Régie autorise un budget maximal de 51 M\$ pour l'OIEÉB et de 20 M\$ pour l'OIEÉSI, plutôt que les 71 M\$ et 40 M\$ respectivement demandés.*»

vi) «**2.1 PGEÉ 2003-2010**

En 2010, le Distributeur a comptabilisé des économies d'énergie totalisant 848 GWh pour ses programmes et activités, soit un dépassement de 129 GWh (+18 %) par rapport à la prévision de 718 GWh présentée dans le dossier R-3708-20091.»

Demandes :

- 1.1 Dans les références i et ii, les données réelles 2009 (GWh et M\$) ne sont pas les mêmes, pourquoi?
- 1.2 Le détail des données réelles 2010 (182M\$ et 848GWh – réf. i) n'apparaissent pas dans les tableaux A-1 à A-5 (réf.iii). On aperçoit seulement la période 2011-2015). Veuillez fournir la colonne manquante.
- 1.3 Le tableau suivant est établi à partir des références iii et iv.

Tableau 1 : comparaison budget PGEÉ - 2003-2015 (M\$)

	R-3740	R-3776	écart (%)
Marché résidentiel	668	638	-4%
Marché affaires (commercial + institutionnel + industriel)	1745	1229	-30%
Innovation tech. et commerciales	102	90	-12%
tronc commun	245	213	-13%
total	2760	2170	-21%

La Régie a ordonné la diminution des budgets de 71M\$ à 51M\$ pour OIEÉB et de 40M\$ à 20M\$ pour OIEÉSI (réf. v). Or, HQD demande un budget de 54 et 39M\$ respectivement pour les deux programmes (pour un total de -18M\$). C'est pourquoi on remarque une forte baisse du budget dans le secteur affaires à moyen terme. Le budget des autres secteurs a toutefois été approuvé et est quand même en diminution. Comment expliquez-vous la baisse du PGEÉ à moyen terme des secteurs innovation technologique et tronc commun?

- 1.4 À la référence vi, le Distributeur indique avoir dépassé ses objectifs d'économies d'énergie de 18%, on peut alors conclure que les objectifs d'Hydro Québec sont facilement atteints. Les objectifs d'économie d'énergie (GWh ajoutés) dans la cause tarifaire actuelle ne sont toutefois pas ajustés à la hausse, mais plutôt à la baisse. Les objectifs de la dernière cause tarifaire étaient 805GWh et 902GWh pour 2011 et 2012 respectivement (réf. vii), et sont maintenant de 666 GWh et 696 GWh pour ces mêmes années (réf. viii). Comment Hydro-Québec justifie-t-elle ces baisses considérables?

PGEÉ - Innovation technologique

Références :

- i) B-0044, HQD-8, doc-8, p.40/58, tableau 5.7
- ii) B-0044, HQD-8, doc-8, p.39/58
- iii) B-0045, HQD-8, doc-8a, p.36/45, tableau E.1
- iv) B-0045, HQD-8, doc-8a, p.38/45
- v) Décision D-2011-28, par [489]

Préambule :

i)

TABLEAU 5.7 : NOMBRE DE PROJETS IDÉE ET PISTE

	NOMBRE DE PROJETS		
	Soumis	Acceptés	Terminés
IDÉE	61	39	18
PISTE	51	27	15
TOTAL	112	66	33

ii) « Depuis le lancement de IDÉE, le Distributeur a reçu 61 soumissions de projets, dont 39 ont été acceptés. De ce nombre, 18 projets sont aujourd'hui terminés, 14 ont été annulés et 7 sont toujours en cours. »

iii) HQD-8, doc-8a, p.36/45, tableau E.1

iv) « Le projet « Capteur solaire thermique » consistait à valider en laboratoire la conformité des spécifications techniques du demandeur. Les résultats ont démontré que la performance des systèmes en condition d'utilisation est moindre que ce qui est avancé par les fournisseurs. Ainsi, la période de recouvrement excède la durée de vie estimée du système. Le Distributeur croit préférable de ne pas aller de l'avant dans l'élaboration d'un programme, considérant les données actuelles. »

v) « La Régie constate que ces programmes pourraient se prêter à l'évaluation de l'intégration en RA de nouvelles mesures d'efficacité énergétique ou de nouvelles technologies d'énergie propre. »

1.5 IDÉE et PISTE (réf.iv). Quels sont les raisons principales de l'annulation de 14 projets? Quels était leur nature?

Innovation solaire

1.6 *Projet IDÉE : Capteur solaire thermique* (réf. iii et iv). Quel est le modèle de capteur thermique en question? Quel était sa fonction? Selon le tableau E.1, l'objectif du projet était de valider le rendement technique. Quel est le rendement technique et énergétique acceptable pour Hydro-Québec? Est-ce que le Distributeur se tournera vers un autre fabricant québécois pour fournir des capteurs solaires de ce même type?

- 1.7 *Projet PISTE : capteur solaire aérotherme* (réf. iii). Quel est le modèle de capteur thermique en question? Quels sont ses spécifications? À quelle norme se conforme-t-il? Comment Hydro-Québec explique-t-elle que les gains énergétiques d'une technologie éprouvée et de qualité soit au tiers des gains prévus?
- 1.8 *Travaux réalisés au LTÉ sur le chauffe-eau solaire* (réf. iii). Quel est le modèle installé dans les résidences? Quel est l'échéance pour la réception du rapport final?
- 1.9 *Projet optimisation des impacts des chauffe-eau solaire du LTÉ*. Est-ce que les expériences sont faites à l'aide de plusieurs modèles de chauffe-eau? Si oui lesquels? Sinon, est-ce que l'optimisation serait applicable sur tous les modèles?
- 1.10 *Intégration Réseaux Autonomes* (ref. v). Quelles mesures d'efficacité énergétique ou de nouvelles technologies sont susceptibles de s'intégrer aux R.A.?

PGEÉ - Programmes MFR

Références :

- i) R-3740, HQD-8, doc-8 p.22
- ii) R-3740, HQD-13, doc-1, réponse à la DDR 61.1 de la Régie
- iii) HQD-8, doc-8 p.23-24/58
- iv) HQD-8, doc-8, p.24/58, tableau 5.3

Préambule :

- i) *«Au 31 mai 2010, le Distributeur avait reçu 72 demandes de réservation de fonds associées à 432 logements pour un potentiel d'économies d'énergie de 0,8 GWh annuellement. De ce nombre, le Distributeur a versé les appuis financiers pour 20 demandes, lesquelles représentaient 82 logements, pour un impact énergétique de 0,2 GWh annuellement.»*
- ii) *«Le volet privé – municipalités est un programme complémentaire au programme Rénovation majeure de la ville de Montréal. Sur acceptation du citoyen au programme, la ville de Montréal fait parvenir au Distributeur une demande de réservation de fonds. Les délais prévus au programme de la Ville sont :*
 - *2 mois pour débiter les travaux ;*
 - *12 mois pour les compléter ;*
 - *2 mois pour soumettre la demande d'aide financière.*

En août dernier, le Distributeur avait reçu 20 demandes de paiement parmi les 72 demandes de réservation de fonds. Les 52 autres demandes sont toujours actives et à l'intérieur des délais prévus.»

iii) *«Les discussions entreprises en 2010 ont permis de renouveler l'entente avec la Ville de Montréal pour une période de 5 ans, soit du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2015. Le Distributeur a toujours pour objectif de développer des ententes avec d'autres municipalités. Il a débuté, en 2011, une tournée auprès des municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) ayant conclu une entente avec la SHQ dans le cadre des programmes Rénovation Québec ou Rénovation Village pour lesquelles il existe un potentiel intéressant d'économies d'énergie. Près d'une douzaine d'ententes supplémentaires pourraient être signées en 2011 et 2012.»*

iv)

TABLEAU 5.3 : PLAN DE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME EN 2011

Régions	Nombre de remplacements
Mauricie	2 259
Centre du Québec	1 532
Montérégie	6 188
Gaspésie	644
Bas St-Laurent	1 377
TOTAL	12 000

1.11 Dans le dossier R-3740 (réf. i), HQD indique que seulement 20 des 72 demandes ont eu droit à l'aide financière. En réponse à la question 61.1 de la Régie (réf. ii), HQD mentionne que les délais étaient respectés. Est-ce que les 52 autres demandes ont été traitées? De ce nombre, combien ont eu droit à l'aide financière ? Est-ce que le déroulement s'est fait dans les délais attendus? Sinon pourquoi?

1.12 À la référence iii, on mentionne qu'on pourrait ajouter une douzaine d'ententes. S'agit-il d'entente par rapport à des projets particuliers ou des ententes globales avec les municipalités?

1.13 Veuillez nous fournir le nombre de projets/immeubles que représentent les 1 668 logements du volet privé-municipalités.

- 1.14 Le gain unitaire pour le volet privé–municipalités est beaucoup plus bas (moins de la moitié) que pour le volet COOP ou OBNL. Comment est-ce que HQD explique ces résultats?
- 1.15 Est-ce que HQD a procédé à une évaluation du potentiel d'économie d'énergie selon le mode de propriété des logements?
- 1.16 Est-ce que le potentiel d'économie est plus bas pour les immeubles privés? Si oui, pourquoi? Si non, que compte faire HQD pour améliorer les économies pour ce volet du programme?
- 1.17 Remplacement de frigos énergivores. Selon la référence iv, l'objectif du projet est de 12 000 pour 2011. Quel est l'avancement de ce projet?

Géothermie

Références :

- i) R-3776, HQD-8, doc-8 p.26/58, lignes 16–19
- ii) R-3776, HQD8, doc-8, p. 26/58

Préambule :

- i) « Enfin, dans le but d'assurer la qualité d'installation des systèmes géothermiques, le Distributeur veut accroître son soutien à la Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG) pour l'aider à faire connaître aux clients les avantages d'une installation certifiée par celle-ci. »
- ii) « Ainsi, lorsque Ressources naturelles Canada mettra fin a son programme de subventions ecoENERGIE Renovation – Maisons (annonce pour mars 2012), le Distributeur propose de compenser avec un appui financier passant de 2 000 \$ a 6 375 \$; »

Demandes :

- 1.18 De quelle manière est-ce que HQD veut accroître son soutien à la CCÉG? Avec un soutien financier, un partage d'expertise, la mise en place de projets communs? Autre?
- 1.19 L'investissement que représente ce soutien est de combien en valeur monétaire?
- 1.20 HQD propose de compenser l'aide financière de RNC, mais pas de l'augmenter. Selon HQD, en quoi est-ce que le fait de garder stable une aide financière permettra-t-il d'augmenter le taux de participation du marché existant?
- 1.21 Est-ce que HQD a envisagé de transformer l'aide financière pour le marché existant en un prêt d'un montant plus important?
- 1.21.1 Si oui, pourquoi est-ce que ce choix n'a pas été retenu?
 - 1.21.2 Si non, est-ce que HQD envisagera cette option pour la prochaine tarifaire?

2. Bi-Énergie

Référence:

- i) HQD-12, Document 2, Page 29 de 78, Lignes 8-10.

Préambule :

- i) « L'économie nette incite le client à demeurer au tarif DT et sert ultimement à financer une partie du différentiel des coûts d'acquisition du système bi-énergie par rapport à un système TAE. »

Demandes :

- 2.1 À combien le Distributeur évalue-t-il le surcoût d'un système bi-énergie par rapport à un système TAE, pour la conversion d'un système de chauffage existant utilisant un combustible vers la bi-énergie (autrement dit, le maintien de l'équipement existant pour gérer la pointe et l'ajout de résistances électriques pour les besoins de base)?
- 2.2 Dans le cas des clients utilisant le mazout, le Distributeur considère-t-il que le coût d'un réservoir de mazout devrait être ajouté au surcoût à l'achat de l'appareil de chauffage? Veuillez justifier.
- 2.3 Parmi les clients DT actuels, quelle est la proportion de clients qui ont installé un système bi-énergie neuf (et non modifié ou ajouté à un système de chauffage existant)?

Référence :

- i) HQD-12, Document 2, Page 37 de 78, Lignes 1-4.

Préambule :

- i) « Il s'agit ici d'une analyse conservatrice puisque le client fera plutôt face à un renouvellement partiel des principales pièces de son système étalé au cours des vingt prochaines années. Cette rentabilité dépend toutefois de plusieurs facteurs, notamment du prix du mazout. »

Demandes

- 2.4 Est-il exact de dire que la presque totalité des clients DT utilisent le mazout comme source d'énergie d'appoint?

- 2.5 Veuillez indiquer, le cas échéant, la distribution des clients DT selon la source d'appoint utilisée (mazout, gaz naturel, biomasse).
- 2.6 Veuillez confirmer qu'une forte proportion de nouveaux clients DT passerait plutôt au tout à l'électricité (TAE) si cette option tarifaire n'était pas offerte.

Référence :

- i) HQD-12, Document 2, Page 36 de 78, Lignes 9-15.

Préambule :

- i) « À titre illustratif, le Distributeur présente un scénario où une économie d'environ 200 \$ en termes réels permettrait d'assurer la rentabilité du tarif DT tant du point de vue du client que du Distributeur. Dans ce scénario, seul le prix de pointe est haussé jusqu'à ce que ce niveau d'économie soit atteint. Une fois atteint, le prix hors pointe augmente, permettant ainsi d'améliorer le signal de prix pour les usages estivaux. Toutes choses étant égales par ailleurs, le tableau 28 illustre la rentabilité de la bi-énergie en supposant l'application de ces paramètres pour les 20 prochaines années. »

Demandes :

- 2.7 Veuillez déposer l'ensemble des paramètres et hypothèses utilisées pour calculer ce scénario.
- 2.8 Veuillez présenter les résultats sur une base annuelle.
- 2.9 Veuillez notamment expliciter sur quelles bases la rentabilité du Distributeur est calculée et comment est évaluée la valeur du service d'écrêtement de la pointe fourni par le parc de clients bi-énergie.

3. Réseaux Autonomes

Références :

- i) HQD-13, Doc-1, p.8
ii) HQD-13, Doc-1, p.16

Préambule :

- i) « Les centrales thermiques sont toutefois sources de pollution atmosphérique et sonore, et le coût de l'électricité qu'elles produisent est élevé quoique moindre que celle de plusieurs autres sources. »
- ii) « 2.6.1. Tarification dissuasive. Un des outils dont dispose le Distributeur pour favoriser l'utilisation efficace de l'énergie est la tarification dissuasive. En effet, des tarifs dissuasifs pour tous les réseaux au nord du 53e parallèle²⁰ sont en vigueur. Pour la clientèle résidentielle, la consommation au¹¹ delà de 30 kWh/jour est facturée à 31,50 ¢/kWh, au 1er avril 2011. Pour la clientèle d'affaires, il y a

interdiction de chauffer les locaux et l'eau à l'électricité, à défaut de quoi toute la consommation d'électricité est facturée à 69,46 ¢/kWh, au 1er avril 2011. De plus, des frais de branchement de 5 000 \$ sont exigés si le chauffage est électrique, tant pour la clientèle résidentielle que celle d'affaires.»

Demandes :

- 3.1 Veuillez détailler, documents et chiffres à l'appui, l'importance et la nature de cette pollution atmosphérique et sonore provenant des centrales thermiques (réf. 1) ? Quel est l'impact de cette pollution localement et en termes de GES ?
- 3.2 Par ailleurs, est-ce que Hydro-Québec a vérifié les impacts sur l'environnement local, la qualité de l'air intérieur et la santé publique de l'incitatif au chauffage au mazout par le tarif dissuasif et par l'encouragement à ne pas chauffer à l'électricité ? Veuillez fournir les documents et études que vous possédez à ce propos.

JED

Références :

- i) Séance de travail
- ii) B-0061, p.56
- iii) B-0041, HQD-8, doc-5, p.15, tableau 9

Préambule :

- i) Lors de la séance de travail, il a été mentionné que le taux de succès du JED était d'environ 50%.
- ii) «Avant-projet en cours avec un partenaire pour de l'éolien aux îles-de-la-Madeleine»
- iii)

TABLEAU 9
ÉVOLUTION DES BESOINS D'INVESTISSEMENT PRÉVUS À LONG TERME (M\$)

CATEGORIES	Année de base 2011	Année témoin 2012	2013	2014	2015	2016
Maintien des actifs	336,8	396,1	553,8	536,6	468,7	372,9
Amélioration de la qualité	49,5	52,1	32,8	29,9	31,9	28,4
Croissance de la demande	412,8	439,5	489,7	513,3	463,0	422,0
Respect des exigences	69,0	68,9	69,4	69,6	68,9	69,4
TOTAL	868,1	956,6	1 145,6	1 149,4	1 032,5	892,7

- 3.3 Veuillez affirmer, nier ou préciser l'affirmation à la référence 1 et fournir les sources documentaires sur lesquelles Hydro-Québec s'appuie ?
- 3.4 Veuillez fournir les données actuelles de succès vs non-succès de cette technologie installée?

- 3.5 Quelles sont les sommes investies dans l'avant projet mentionné en référence ii jusqu'à maintenant?
- 3.6 À la référence iii, quelle est la part d'investissement à long terme requise pour la technologie éolienne?

Visites conseils et sensibilisation dans les écoles

Références :

- i) B-0058, HQD13, Doc-1, p.24
ii) B-0058, HQD13, Doc-1, p.24, tableau 4
iii) B-0058, HQD13, Doc-1, p.30
iv) B-0061, p.59 et 60
v) B-0058, HQD13, Doc-1, p.18

Préambule :

- i) *«Par ailleurs, compte tenu du succès obtenu avec les visites-conseils dans le marché résidentiel, le Distributeur lancera un projet pilote auprès de la clientèle affaires du réseau des Îles-de-la-Madeleine, selon des modalités similaires, soit notamment le versement d'une aide financière équivalente à 100 % du coût total des mesures.»*
- ii)

TABLEAU 4
OBJECTIFS ET BUDGET — MARCHÉ AFFAIRES
2012

PROGRAMME	RÉSEAUX AUTONOMES	IMPACT ÉNERGÉTIQUE (MWH ÉQ.)	BUDGET (K\$)
VISITES-CONSEILS	IDLM-ANTICOSTI	925	791
TOTAL		925	791

- iii) *« En 2010 et 2011, le Distributeur a déployé un programme de visites-conseils en efficacité énergétique auprès de la clientèle de Schefferville par lequel des thermostats électroniques, des ampoules fluo compactes et des pommes de douche à débit réduit ont été offerts aux clients. À ce jour, 257 clients de la région de Schefferville ont pu bénéficier de ce programme. Lors de ces visites, des feuillets de sensibilisation à l'efficacité énergétique ont été distribués auprès des clients. Le programme s'est terminé le 30 juin 2011.»*
- iv) «Îles-de-la-Madeleine – PGEÉ - Ce qui a été fait :

- Visites-conseils – Résidentielle : Nombre de clients visités : 4 210 pour des gains totaux de 3,683 GWh au 31 juillet 2011 clients au mazout et électricité).
- DRMC : 1 373 rapports de recommandations émis pour de gains de 404 MWh
- Les produits Mieux Consommer : 1 GWh depuis 2007 : thermostats électroniques, éclairage, électroménagers et fenêtres et portes-fenêtres;
- Recyc-Frigo : plus de 500 appareils récupérés pour des gains de 454 MWh;
- Audits énergétiques – Clientèle Affaires : réalisés en 2009 auprès de 20 grands clients, permettant d'évaluer le potentiel énergétique des bâtiments commerciaux.»
- Participation avec la municipalité dans la mise en place d'ilots de récupération d'ampoules à incandescence et remise de coupons rabais pour l'achat de fluo compacts;
- Appui d'HQD dans un projet de rénovation en 2010 avec OMH;
- Support dans la réalisation de quarante quatre projets en efficacité énergétique au fil du temps.
- Collaboration dans le but d'offrir aux dirigeants d'entreprise ainsi qu'à leur support technique, de la formation sous forme d'atelier en gestion efficace de l'énergie»

v) *« La sensibilisation demeure le principal outil d'intervention au Nunavik et à Schefferville. Ainsi, en 2008 et 2009, des campagnes ont été menées auprès des élèves de la Commission scolaire Kativik, au niveau primaire. Ce programme a été bien accueilli par les communautés et le Distributeur fera une mise à jour de cet axe de communication et le déploiera dans d'autres réseaux.*

Demandes :

- 3.7 Veuillez détailler, documents à l'appui, le succès du programme de visite-conseil dans le milieu résidentiel ?
- 3.8 Est-ce qu'Hydro-Québec propose un effort semblable pour les clients d'affaires/commerces ? Veuillez documenter votre réponse.
- 3.9 Veuillez fournir des détails concernant les campagnes de sensibilisation menées dans les écoles et quant aux intentions d'Hydro-Québec pour la généralisation de tels efforts dans les RA et dans le réseau intégré ?

Centrales désuètes

Référence :

- i) B-0061 p.5
- ii) B-0058, HQD-13, doc-1, p.11, tableau 2

Préambule :

- i) «La plupart des centrales sont désuètes et nécessitent des investissements»
- ii)

TABLEAU 2
ÉVOLUTION DU COÛT DIRECTEMENT LIÉ À L'EXPLOITATION DES RÉSEAUX AUTONOMES
2005-2010

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005-2010 Var annuelle %
Coût en 000 \$	135 726	135 973	138 265	151 044	169 702	156 060	2,8%
Achat de combustibles	33 913	42 885	44 871	58 853	72 969	54 615	10,0%
Charges d'exploitation	28 569	31 507	37 171	35 266	36 225	37 020	5,3%
Amortissement et intérêts	57 859	47 299	39 140	38 706	39 585	44 122	-5,3%
Autres	15 385	14 282	17 083	18 219	20 923	20 303	5,7%
Revenus en 000 \$	23 747	24 362	27 739	30 194	30 211	30 136	4,9%
Pertes d'exploitation en 000 \$	111 979	111 611	110 526	120 850	139 491	125 924	2,4%
Coût moyen en ¢/kWh	43,1	43,8	36,4	41,8	45,6	43,0	-0,1%
Achat du carburant ¹	10,8	13,8	11,8	16,3	19,6	15,0	6,9%
Charges d'exploitation	9,1	10,1	9,8	9,8	9,7	10,2	2,4%
Amortissement et intérêts	18,4	15,2	10,3	10,7	10,6	12,1	-7,9%
Autres	4,9	4,6	4,5	5,0	5,6	5,6	2,7%

Note ¹: Calculé sur l'ensemble des réseaux, quel que soit le moyen de production. Si on exclut les réseaux hydraulique de Lac Robertson et Schefferville, le coût moyen pour l'achat du carburant augmente (par exemple en 2010, il serait de 21,4 ¢/kWh).

Demandes :

- 3.10 Quelle est la source de ces informations? Pouvez-vous fournir plus de détails?
- 3.11 Quelle est la proportion de nécessité de réfection vs la nécessité de remplacement? N'est-elle pas une opportunité pour de l'innovation technologique?

Bris des équipements électroniques

Référence :

- i) Séance de travail du 5 octobre

Préambule :

- i) Lors de la séance de travail, il a été mentionné que les pièces électroniques pouvaient causer des imprévus à des températures inférieures à -40 degrés Celsius.

Demandes :

- 3.12 Veuillez confirmer cette affirmation.
- 3.13 Quelles sont les composantes susceptibles de causer des imprévus à ces températures?
- 3.14 Quel est le coût associé aux changements de ces pièces électroniques en moyenne par année?